DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

Liberté Égalité Fraternité

Vos références

Numéro fiscal (C): 30 04 559 038 145

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

2 ETAGE - APT 18 5 RUE DE CONCARNEAU 44300 NANTES

Numéro FIP: 440 42 37 7863728789 3

Référence de l'avis : 20 44 A255649 66 Numéro de rôle : 011 Date d'établissement : 08/07/2020 Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

₽ Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP NANTES CENTRE SAID RENNES-CANCLAUX-ILE DE NANTES 2 RUE DU GAL MARGUERITTE CS 49219 44092 NANTES CEDEX 1

* (service gratuit + coût de l'appel)

M RIDAY DJAE
2 ETAGE - APT 18
5 RUE DE CONCARNEAU
44300 NANTES

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Revenu fiscal de référence : 19 174 Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

44052

N° fiscal: 30 04 559 038 145 Feuillet n°: 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : RIDAY

situation du foyer	cas particulier	e	enfants majeurs célibataires	enfants mari	iés personnes handic	recueillies apées	
С							
RÉSIDENCE	EXCLUSIVE		RÉSIDENCE	ALTERNÉE	NOMI	BRE	
enfants mineurs ou	dont enfants	en	fants mineurs ou	dont enfant	.s	DE PARTS 2,00	
handicapés 2	handicapés		handicapés	handicapés			
					2,0		
Détail des revenus Salaires Autres revenus imposab Total des salaires et ass	iles similés ²		Déclar. 1 21514 1124 22638			Tot	
Déduction 10% ou frais Salaires, pensions, rente			- 2264 20374			2037	
Revenu brut global						2037	
CHARGES DEDUCTIBLE Pensions alimentaires 16)		L ¹⁰	Montant déclaré 1200	Montant retenu 1200		
Total des charges déd	uites ¹¹					- 120	
Revenu imposable						1917	
mpôt sur les revenus so	oumis au barème 14						
Montant net de votre imp	position						
IMPOT NET Total de l'impôt sur le re	venu net						
CALCUL DU SOLDE D	E VOTRE IMPOT PO	UR 2	019 :				
IMPOT SUR LE REVEN	IU						
Impôt sur le revenu 2019	9 dû ⁵³ :						
Au vu des éléments que vous n'êtes pas imposat		enu.					
NFORMATIONS COMP Revenu fiscal de référe	_					1917	
PLAFOND EPARGNE R Le plafond disponible po cotisations versées en 2 déclaration des revenus Plafond total de 2018	our la déduction des 020, pour la à souscrire en 2021 d		;	Déclar. 1 15562			
LA SUITE DE CET AVIS	S EST CI-JOINTE						
Si vous souhaitez contester le monta	ant de votre impôt, vous pouvez et	ן ffectuer נ	Ine réclamation sur votre me	essagerie sécurisée sur in	npots.gouv.fr ou par courrier	I adressé à votre cen	

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020 N° fiscal : 30 04 559 038 145 Impôt sur les revenus de 2019

N° fiscal: 30 04 559 038 145 Feuillet n°: 2 / 2

>>> Suite de votre avis		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017 Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 Plafond calculé sur les revenus de 2019	3862 + 3923 + 3973 + 4052	
Plafond pour les cotisations versées en 2020	= 15810	
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020		
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401		